



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

n° 4524 -2025/VR/DRH2
Affaire suivie par :
Sophie MAHEA
Tél : (689) 40 47 84 70
Mél : dpe@ac-polynesie.pf

Immeuble Vehiarii
25 avenue Pierre Loti
BP : 1632
98713 Papeete - Tahiti

Direction des ressources humaines
Département des personnels de l'enseignement public

Papeete, le 27 juin 2025

Le vice-recteur de Polynésie française

à

Monsieur le directeur de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation
de la Polynésie française

S/c de Monsieur le président de l'université de la Polynésie française

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement du second degré

Madame la directrice du centre d'information et d'orientation

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale,

adaptation scolaire et scolarisation des élèves handicapés

S/c de Monsieur le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur
et de la culture

Mesdames, Messieurs les inspecteurs du second degré

Objet : Campagne de rendez-vous de carrière (RDVC) 2025-2026 des personnels enseignants du 2nd degré, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale - enseignement public.

Références : [Décret n° 2017-786 du 5 mai 2017 modifiant divers décrets portant statut particulier des personnels enseignants et d'éducation du ministère chargé de l'éducation nationale](#) ;

[Décret n° 2017-120 du 1er février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'éducation nationale](#) ;

[Arrêté du 5 mai 2017 relatif à la mise en œuvre du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et de psychologues du ministère chargé de l'éducation nationale](#) ;

[Arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#).

Je vous remercie de bien vouloir prendre connaissance du guide du rendez-vous de carrière joint en annexe, ainsi que du calendrier de la campagne 2025-2026 ci-après, et d'en assurer la diffusion auprès des agents placés sous votre autorité à la rentrée scolaire 2025.

Calendrier	Étape
Avant le 15 juillet 2025	Information par SIAE des agents éligibles au RDVC au cours de l'année 2025-2026
Entre la rentrée d'août et la fin du mois de septembre 2025	Mise à jour des agents éligibles/évaluateurs compte tenu du transfert par les académies d'origine des dossiers informatiques dans le SIRH pour les agents mis à disposition à compter de la rentrée 2025.
Du 1 ^{er} octobre 2025 au 31 mai 2026	Déroulement des rendez-vous de carrière 2025-2026
Jusqu'au 15 juin 2026, au plus tard	Validation du compte-rendu RDVC par les évaluateurs
3 jours après la validation du compte rendu par le dernier évaluateur	Notification du compte-rendu RDVC aux agents
Dans les 15 jours calendaires suivant la notification du compte-rendu	Formulation des observations des agents sur leur compte-rendu

Annexe : [Guide du rendez-vous de carrière des personnels enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale \(Décembre 2022\)](#)

Calendrier	Étape
Entre le 1^{er} et le 15 septembre 2026	Notification des appréciations finales des RDVC 2025-2026
Dans un délai de 30 jours francs suivant la notification de l'appréciation finale	Possibilité de recours gracieux ⁽¹⁾ pour demander la révision de l'appréciation finale.
Dans un délai de 30 jours francs suivant la réception du recours gracieux ⁽²⁾	Instruction et réponse aux recours gracieux.
Dans un délai de 30 jours francs suivant la notification d'une réponse défavorable au recours gracieux	Saisine de la CAP compétente
Au cours du 1 ^{er} trimestre de l'année 2027	Convocation et décision à l'issue de la CAP compétente

⁽¹⁾ adressé au vice-recteur (DRH2)

⁽²⁾ le silence gardé par l'administration à l'expiration du délai vaut rejet implicite

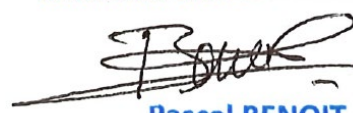
Afin de respecter ce calendrier, je tiens à rappeler aux évaluateurs qu'**aucun temps des rendez-vous de carrière 2025-2026 ne pourra donc être organisé après le 31 mai 2026**, tout en veillant à respecter le délai de quinze jours calendaires (hors période de vacances des classes) pour communiquer à l'agent le calendrier de son rendez-vous de carrière (inspection et entretiens).

Les agents éligibles à un rendez-vous de carrière au cours de l'année scolaire 2025-2026 qui, du fait d'une situation particulière, n'auront pas pu être évalués d'ici le 31 mai 2026, se verront proposer un rendez-vous de carrière à partir de la rentrée d'août 2026 dans le cadre d'une campagne de « rattrapage », sous réserve qu'ils soient encore en position d'activité sur le territoire de la Polynésie française. Les mêmes délais de prévenance, d'observations et de recours seront respectés.

L'appréciation finale sera toutefois notifiée dans ce cas au plus tard le 15 octobre 2026.

Je vous remercie de bien vouloir signaler au département des personnels de l'enseignement public (DRH2/pôle enseignants-éducation-psy : dpe@ac-polynesie.pf) toute anomalie ou difficulté rencontrée au cours de cette campagne d'évaluation afin que les solutions adaptées puissent être mises en œuvre au plus tôt.

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines


Pascal BENOIT

